



Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros | 1^{er} trimestre 2024

CHÈRES CROUSENNES, CHERS CROUSENS,

Le mot du maire

Voici l'année 2024 qui commence et c'est avec grand plaisir que j'amorce ce nouveau numéro du *Crousen* en vous souhaitant ainsi qu'à ceux qui vous sont chers mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de joie et de réussite.

Voici donc une nouvelle année qui débute, alors que nous avons à peine vu passer 2023.

Cette année 2024 s'ouvre dans la continuité de la précédente, à savoir dans l'instabilité mondiale qui fait planer chez chacun l'inquiétude de l'avenir.

Après les conflits en Ukraine et à Gaza, voici que le conflit au Yémen qui jusqu'à présent ne faisait pas la Une des informations alors même que d'après l'ONU c'est la plus grande catastrophe humanitaire du monde, va s'inscrire dans notre quotidien avec la fermeture envisagée des voies maritimes transitant par le canal de Suez. Cela aura un impact certain sur nos approvisionnements et sur le coût de nos achats.

Collectivement nous ne pouvons que souhaiter que 2024 voit l'arrêt de ces guerres afin que nous puissions revivre sereinement et nous projeter dans l'avenir sans crainte.

Pour ce qui est du virus Covid et ses dérivés, je crois qu'il faut maintenant vivre avec et conserver les « gestes barrières » qui ont montré leur efficacité les hivers précédents.

En France, ces événements et leurs conséquences économiques mettent en exergue une obligation de sobriété énergétique qui nous oblige de façon draconienne à revoir nos rapports avec notre consommation en général. Par ailleurs les périodes de sécheresse que nous subissons depuis plusieurs années, encore accentuée en 2023, doivent nous faire prendre en compte notre devoir de préservation de la planète.

Réduire les consommations d'eau et d'énergie, ça paye

Dans ce sens la commune s'est engagée depuis plusieurs années dans la réduction de ses prélèvements d'eau en renouvelant les réseaux de distribution, et en 2023 dans la réduction de sa consommation énergétique en réduisant la période de fonctionnement de notre éclairage public maintenant équipé de LEDs. La réduction de notre

consommation d'électricité pour l'éclairage public devrait approcher les 70%. Ces actions ont eu un effet immédiat sur nos dépenses et sur notre capacité à fournir de l'eau potable à tous, même en période de sécheresse extrême. Enfin la commune s'est engagée dans l'établissement d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) qui est un inventaire des milieux et espèces présents sur notre territoire. Cette démarche nous permettra de mieux connaître, de préserver et de valoriser notre patrimoine naturel qui est la richesse de la commune et que beaucoup nous envie. Cette mission qui a été confiée par le conseil municipal à Christophe Grousset ne peut aboutir qu'avec le concours des citoyens. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans les prochains jours.

Plus de dépenses, moins de subventions

Ma préoccupation majeure aujourd'hui est que les communes subissent comme les ménages, l'envolée des prix et la crise de l'énergie. De plus les salaires des fonctionnaires bloqués depuis de nombreuses années ont été justement revalorisés à la demande de l'État, mais sans compensation de ce dernier. Tout cela complique l'équilibre des budgets communaux. Nous agissons actuellement dans un contexte qui n'a jamais été aussi compliqué et difficile. Nous sommes pris entre l'impérieuse nécessité de faire des investissements pour préparer l'avenir et celle de les financer. Sachez que les subventions qui peuvent nous être accordées sont calculées sur le coût estimé des travaux. Or entre le moment de l'estimation et le moment où nous obtenons des subventions il se passe environ 18 mois et souvent deux ans avant la réalisation des travaux. Ainsi, le montant des subventions n'étant pas réactualisé et alors que nous payons les prix appliqués le jour du début des travaux, avec l'inflation que nous subissons l'équation devient difficile à résoudre.

Malgré cela nous avons, afin de ne pas alourdir la charge des ménages, réussi à maintenir le même niveau des taux des impôts locaux et j'espère pouvoir encore le faire une année de plus en 2024. Mais nous sommes entrés dans une période d'incertitudes financières pour nos collectivités. Je vous parlerai de tout cela ainsi que des réalisations 2023

et des projets à venir de la commune lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal à laquelle je vous invite bien cordialement le samedi 13 janvier 2024 à 17h salle polyvalente de la mairie au cours de laquelle nous partagerons la non moins traditionnelle galette des Rois afin de bien commencer l'année.

Enfin je ne peux terminer ce premier « Mot du Maire » de l'année 2024 sans écrire qu'aujourd'hui notre démocratie est malmenée, qu'il est urgent d'agir afin que l'intolérance entre les diverses populations de notre territoire et envers tout ce qui re-

présente l'autorité ne devienne la règle. Les élus locaux constituent l'assise de notre république, dans 2 ans il faudra les renouveler, soyons collectivement attentifs à les respecter, afin que cet engagement particulièrement prenant et perturbant pour la vie familiale puisse continuer d'attirer ceux qui veulent s'occuper des affaires publiques.

En attendant de vous retrouver, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette année nouvelle.

Le maire, Christian Clavel

LE RÉSEAU D'EAU DU CŒUR DU VILLAGE VA FAIRE TUYAU NEUF

On en parle depuis déjà plusieurs mois et voilà, maintenant il va falloir le faire.

Les plus anciens se rappelleront la première pose de cette conduite d'eau en 1963 entre La Pieuzelle et le chemin du cimetière, il y a 61 ans. Cela avait aussi été compliqué pour les habitants mais il y avait à l'époque moins de voitures et moins de déplacements et en plus ces travaux étaient tellement attendus, ils apportaient un tel progrès en permettant à l'eau d'arriver jusque dans les cuisines, qu'on en oubliait les inconvénients.

Aujourd'hui c'est différent les circulations sont plus nombreuses, les déplacements plus fréquents, les gens moins patients et à

la fin des travaux il n'y aura pas de changement avec ce que l'on constate aujourd'hui. Alors forcément cette gêne sera moins bien acceptée.

Le prix à payer pour réduire les fuites

Plus de 750 000 € de travaux hors TVA plus de 20 semaines de fortes perturbations pour les habitants de la vallée, avec des semaines complètes de fermeture totale de la route à la circulation et donc une déviation par le

col de Bantarde qui allongera fortement la durée et la longueur des trajets pour

se rendre à Saint Hippolyte du Fort. C'est le prix qu'il faudra payer pour réduire les fuites, et limiter nos prélèvements afin de continuer à avoir l'été de l'eau aux robinets malgré la baisse de la ressource.

Les travaux consisteront à substituer la conduite en amiante-ciment actuelle par une conduite en fonte. Le nouveau code de la voirie routière départementale nous impose de retirer complètement et d'évacuer dans un centre agréé la conduite en amiante-ciment. Cette obligation qui n'existait pas à l'origine du projet a fait bondir le coût des travaux de 170 000 €HT et complique considérablement leurs réalisations.

Dès que nous aurons choisi l'entreprise, (nous sommes actuellement et jusqu'au 15 janvier, en négociation avec les 3 entreprises qui ont répondu à notre consultation), une réunion publique sera proposée afin de présenter l'organisation du chantier, et écouter les avis et propositions de la population.

D'importantes perturbations seront à prévoir

Mais nous savons que faire ce chantier en périodes scolaires perturbera les transports des enfants, le faire en période de vacances c'est les touristes et vacanciers essentiels à la vie économique de la vallée qui seront impactés et pendant toute la durée des travaux il faut que l'eau continue à couler aux robinets. C'est donc un choix qui ne satisfera pas tout le monde. Pourtant ces travaux, il faut les faire. Situation complexe et forcément peu populaire...



Le désamiantage :
une opération très complexe

QUELQUES NOUVELLES DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

L'année 2024 sera consacrée aux cours d'eau et aux zones humides avec :

- Un inventaire participatif des points d'eau, canaux, mares, citernes (sites de reproduction des amphibiens et libellules).
- En collaboration avec les écologistes de l'Euzière nous aurons un inventaire participatif sur la flore des milieux humides et avec le COGard deux inventaires participatifs libellules.
- Nous ferons aussi certainement une sortie oiseaux avec Béranger Rémy (Natura 2000) le long de nos cours d'eaux.
- Le parc National des Cévennes organisera 3 animations : une lors du lancement de l'ABC le 25 mai, certainement une sortie amphibiens et une anima-

tion chauves-souris ou papillons de nuit dans l'été.

- En février ou mars nous aurons un atelier : Comment participer ? Les outils naturalistes (observation, détermination) + iNaturalist.
- Nous aurons aussi une conférence sur le Vidourle et l'association Écoute & Regard proposera 2 films nature : vendredi 20 septembre « Le Chêne » sorti en 2022 de Laurent Charbonnier et Michel Seydoux et le vendredi 13 décembre « Lynx » sorti en 2022 de Laurent Geslin et Laurence Buchmann.

Ce programme peut être modifié en particulier pour des raisons météorologiques et pourra être modifié le cas échéant. Nous vous tiendrons informé par mail ou via le site de la commune.

LES BIODÉCHETS : PLUS DANS LES BACS GRIS OU JAUNE

Pour réduire les déchets de la poubelle grise et répondre à l'obligation du tri à la source des biodéchets, le SYMTOMA met des composteurs à disposition des habitants, pour la somme de 15 euros (limité à 1 par foyer). Ces composteurs sont en plastique recyclé et ont une contenance de 400 litres.

Si vous êtes intéressé, contactez le SYMTOMA : contact@symtoma.org ou au 04 66 77 98 29.

INCIDENTS SUR LES RÉSEAUX ORANGE OU ENEDIS... QUOI FAIRE ? QUI PRÉVENIR ?

Si vous constatez des câbles au sol, des poteaux cassés ou tombés, vous pouvez directement faire part de ces incidents aux services concernés. Ils seront, en principe, rapidement traités. N'oubliez pas de faire des photos et de noter la référence du poteau qui est affichée sur chacun d'eux.

Orange : dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home

ENEDIS : enedis.fr/panne-et-interruption

LE NOM ET LE NUMÉRO DES VOIES CHANGENT

Vous allez recevoir ou vous avez déjà reçu un courrier de la mairie avec votre nouvelle adresse. Pourquoi cette « révolution » ?

« Tu tournes à droite après le gros chêne, là où il a une voiture rouge, tu verras, c'est simple... » Sauf que l'on risque de faire des kilomètres avant de faire demi-tour parce que les explications n'étaient pas évidentes. Pour pallier à cela et pour fa-

ciliter le travail des services d'urgence, de la gendarmerie, des pompiers et autres livreurs, chaque habitation aura désormais une adresse précise.

Cette numérotation sera mise en place courant 1^{er} semestre 2024.

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

Vous désirez fêter un anniversaire, un mariage, une cousinade ou pour tout autre événement, vous pouvez louer la salle communale à la journée, en soirée ou le week-end aux conditions suivantes :

Caution de 500,00 €. Attestation de responsabilité civile à fournir :

Pour les résidents de Cros :

1 jour de 9h00 à 18h00 = 40,00 €
1 soirée de 18h00 à 24h00 = 50,00 €
1 week-end = 180,00 €

Pour les non résidents de Cros :

1 jour de 9h00 à 18h00 = 120,00 €
1 soirée de 18h00 à 24h00 = 100,00 €
1 week-end = 300,00 €

Location de tables = 2,50 € pièce — Location de chaises = 0,50 € pièce.

NATURE

Lancement de l'ABC

Pensez à noter la date du samedi 25 mai, journée du lancement de l'ABC à la mairie de Cros avec petit marché et diverses animations autour de la nature : stands, exposition, balade naturaliste, buvette et restauration.

Cette journée, sera couplée avec la fête de la Nature.

VIE COMMUNALE

Débroussaillons ensemble

Une journée de débroussaillage collectif est prévue le samedi 23 mars et reportée au samedi 30 en cas de mauvais temps.

Pour participer à cette journée, vous devez vous inscrire auprès de Christophe Grousset au 06 74 93 25 65 ou christophe-grousset@wanadoo.fr

Photos d'ici [Cros en images]

La deuxième édition du concours photos sera close le 31 mars.

Trois catégories : l'eau, la faune, la flore.

De nombreux lots sont à gagner, la remise des prix aura lieu le 15 juin lors de l'exposition des meilleures œuvres.

Consultez le règlement complet sur le site de la commune.

Envoyez vos œuvres à : crosphotos@orange.fr

IL ÉTAIT UNE FOIS

SYLVIE, VRAIE CÉVENOLE, NOUS RACONTE

La suite des souvenirs de Sylvie, Crousennaise pure souche...

« Je continue de parler de mon enfance, quand j'étais petite.

Quand je parlais des vers à soie (voir le dernier Crousennais), que mes parents sortaient sur les canis sur les toits, mais c'était les cocons.

Avec les voisines du Terras nous faisons plein de jeux. Elles prenaient des bouts de batons, les jetaient et les regardaient passer dans le ruisseau.

Puis elles m'attachaient sur une échelle, moi je criais de peur qu'elles me fassent passer par une fenêtre. Après j'avais peur de sauter au dessus des muriers, je mangeais les prunes vertes, dans le poullallier je gobais les œufs et nous allions cacher les coquilles dans le paillier⁽¹⁾. Je disais à la voisine qu'il n'y avait pas d'œuf.

Nous prenions le rouge à lèvres, nous en mettions, puis quand ma maman m'appelaient pour que je rentre, j'enlevais le rouge à lèvres, puis je me dépêchais de partir.

La fille de ma voisine, elle travaillait. Elle avait mis du vernis. Au moment de souper, quand son père a vu ce vernis, il l'a insulté et lui a dit d'aller enlever ce vernis de ses ongles.

Le café de Cros appartenait à ma mère. Elle devait un sac de farine à un monsieur de Cros mais comme elle ne pouvait apporter ce sac au monsieur, il prit le café.

Avec d'autres enfants du Roucan, quand il y a eu les premiers néons, un garçon prit

sa carabine et a tiré sur tous les néons jusqu'au village.

Nous ouvrons les clapiers du Moulin, ouvrons aux lapins et partons en courant. Nous faisons des glissades sur le pont du Moulin qui était gelé. Une fois, il y a eu une éclipse, nous allions à l'école de Cros en s'éclairant avec nos lampes de poche car c'était trop sombre comme la nuit.

Nous jouions à téléphoner avec des pots de yaourt et des bouts de laine que nous mettions d'une extrémité à l'autre de la fontaine du Terras, une en haut, une autre descendait jusqu'au bassin. Nous nous parlions comme ça.

Quand papa gardait les moutons au Terras, il y avait une gourgue⁽²⁾, les moutons en se penchant pour boire tombaient dedans, nous appellions le voisin pour qu'il sorte le mouton de la source car, le mouton, une fois mouillé ne pouvait plus en sortir, la laine était trop lourde.

Mes voisines avaient des poupées, elles ne pouvaient pas jouer avec car c'était de très belles poupées posées sur les lits dans les chambres. Le soir elles prenaient un verre rempli d'eau pour boire la nuit, le lendemain l'eau restante était gelée.

Ces souvenirs d'enfance, d'avant maintenant, les enfants d'aujourd'hui n'ont pas d'histoires à raconter comme nous. »

⁽¹⁾ remise à foin

⁽²⁾ fontaine

Modifications au bureau de Culture & Patrimoine

Après de belles années de bons et loyaux services, Frank Dubiez et Élisabeth Bouvet passent la main à Philippe Dardun (président) et à Bavella Sabatier (secrétaire).

L'histoire continue...

IL SE PASSE QUOI ICI ?

La déchetterie de Saint-Hippolyte-du-Fort est gratuite et ouverte tous les jours (sauf le dimanche) de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Tél : 04 66 71 37 90



■ **Samedi 13 janvier Cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal.** Le maire de Cros, Christian Clavel, invite l'ensemble des habitants de la commune à participer à la cérémonie des traditionnels vœux de la municipalité. Une occasion de faire le bilan de l'année écoulée, de présenter les projets à venir et de se retrouver autour du verre de l'amitié et d'une part de galette des Rois. *Salle communale à 17h00.*

■ **Vendredi 19 janvier La vie et la mort sur le plateau de l'Hortus** (entre Pompignan et Valflaunès) il y a 5 000 ans. Conférence présentée par Jacques Coularou. Proposé par Écoute & Regard. *Salle communale à 20h30. Réservation : 04 66 77 24 54.*

■ **Samedi 9 mars Love Letters.** Pièce d'Albert Gurney. Alexa et Thomas relisent les lettres qu'ils se sont écrites tout au long de leur vie. Ils nous révèlent ainsi leur intimité et la complexité de leurs sentiments. *Proposé par Musika'Cros. Salle communale à 20h30. Réservation : 04 66 77 24 54 / 06 61 14 95 61*

La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00.

Téléphone : 04 66 77 24 70 – Courriel : mairie@cros-cevennes.fr

Site Internet de la commune : <https://cros-cevennes.fr/> ou scannez le QR-code.

Lou Crousennais est le bulletin municipal de Cros. Il est distribué gratuitement chaque trimestre. Afin de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour le recevoir en version digitale.

Le maire, Christian Clavel est responsable de l'édition. Frank Dubiez en fait la mise en page.